

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS DE L'ACVF

**Samedi 16 août 2003 à Bonvillars**

---

M. Jacky Marcuard, président du Comité Central de l'ACVF, ouvre la séance à 9h30. Il souhaite la bienvenue et salue tous les délégués des clubs, dirigeants du football vaudois, les membres de nos commissions et les membres d'honneur.

Il remercie de leur présence :

- les représentants des autorités sportives et politiques.
- les représentants de la LA, de l'ASF (nouveau président M. Ralph Zloczower), de la Ligue Nationale (nouveau président M. Jean-François Kurz), de la 1<sup>ère</sup> ligue, de l'ANF, de l'AVF, de l'AJF, de l'ACGF, de l'AFF et de la région Berne/Jura.
- les délégués vaudois auprès de l'ASF et de la LA.
- les représentants de la Commission Cantonale du Sport-Toto.
- le groupement des Vétérans vaudois de l'ASF.
- l'Union Vaudoise des Arbitres.
- les sociétés amies : Musiciens – Carabiniers – Jeunesses campagnardes – Chanteurs - Gymnastes (dames et hommes)
- les Présidents d'honneur et les membres d'honneur de l'ACVF.

Les représentants de la Presse sont également salués.

M. Marcuard souhaite à tous une bonne assemblée et une belle journée. Il donne la parole à M. François Cuany, président du FC Thierrens qui à son tour souhaite à chacun une cordiale bienvenue. Il relate la vie de son club (30 ans). Un ballon et un fanion lui sont remis.

M. Pierre-André Pidoux, syndic de Thierrens et député du district de Moudon, souhaite à tous la bienvenue dans sa commune. Un fanion lui est remis. Il est d'ores déjà remercié pour le vin d'honneur qui sera offert à l'issue de l'assemblée.

## **ORDRE DU JOUR**

### **1. SIGNATURE DE LA LISTE DE PRESENCES**

148 clubs convoqués, 145 clubs présents soit 3 clubs absents

### **2. DESIGNATION DES SCRUTATEURS**

Sont désignés comme scrutateurs : MM J.-P. Thurre (Concordia), W. Chételaz (Prangins), A. Bovay (Chavornay).

### **3. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE DES DELEGUES**

Le procès-verbal de l'assemblée du samedi 17 août 2002 à Bex, envoyé à tous les clubs en date du 20 juillet dernier est adopté sans modification.

### **4. RAPPORT DU COMITE CENTRAL**

Les différents rapports ont été envoyés aux clubs en date du 20 juillet dernier :

- Commission des juniors – G. Guinand et M. Parietti
- Commission des seniors -. M. Vock
- Commission des arbitres – M. Despland
- Calendrier des actifs – P.-A. Martin
- Commission de Recours – Me Ph. Rossy
- Responsable football féminin J.-H. Dénéreaz et L. De Castro
- Commission des Terrains – R. Séchaud

Ces rapports sont tous adoptés par les délégués.

**RAPPORT DU PRESIDENT CENTRAL** (J. Marcuard) Nous transmettons ici ses propos :

Voilà une année, vous me confiez la présidence de l'ACVF afin de succéder à Noël Allaz. Pour une première année on peut dire que j'ai été gâté. Pour la première fois depuis longtemps notre association finit son exercice par un déficit, ce qui n'est pas drôle pour un nouveau président. Mais plutôt que de vous étaler mes joies et mes peines, permettez-moi de revisiter cette année par un petit abécédaire.

**A comme amendes** - L'ACVF a jusqu'à cette année pu équilibrer son budget avec les amendes (jusqu'à 55%). Je l'ai déjà dit dans le magazine « En Jeu » de 24 Heures, on ne peut pas en tant qu'association sportive, prôner tous azimuts le « Fair-Play » et s'appuyer sur les amendes pour équilibrer les comptes. La perte d'un groupe de 2<sup>ème</sup> ligue, la suppression des clubs noirs expliquent en grande partie cette diminution.

Si les amendes devaient excéder le budget que nous vous présenterons tout à l'heure, soyez sûrs que nous rendrions une grande partie aux clubs formateurs de notre association.

**C comme cotisations** - Le bastion vaudois va tomber. Nous sommes la seule des 13 associations cantonales suisses à ne pas percevoir de cotisations par clubs et par équipes. Après avoir comparé ce qui se fait dans d'autres régions, le Comité central a décidé de ne demander des cotisations que par équipes. En faisant un rapide calcul du nombre d'équipes d'une quinzaine de joueurs, nous arrivons à une moyenne de Fr. 9 à 10 par joueur. Je souhaite que l'assemblée suive la proposition du CC au point 6 de l'ordre du jour.

**D comme déménagement** – Enfin des locaux qui correspondent aux besoins de la 4<sup>ème</sup> association de suisse, clairs, spacieux, fonctionnels. Merci à mes camarades du comité d'avoir aménagé ces locaux à moindre frais mais à la sueur de leur front. Merci au Sport-Toto de nous subventionner concernant le loyer.

**F comme Fair-Play** – Je préfère ici parler des équipes qui ont respecté l'esprit sportif tout au long de l'année plutôt que de fustiger ceux par qui le scandale arrive tous les dimanches. Cette année 17 équipes d'actifs se partageront la somme de Fr. 20'000.- mise à disposition par la maison Cornu SA, Spécialités de Champagne. Que cela donne des idées à tous les autres clubs, cela peut mettre beaucoup de beurre dans les épinards de votre club.

./..

**F comme finale** – Sûrement les pires que l'ACVF ait connues. Par la faute de tricheur et d'une certaine lenteur administrative, ces finales ne furent pas la fête, particulièrement pour le FC Bex, mais au départ, un promu sur cinq finalistes est une aberration. A changer au plus vite, mais en faisant une pyramide de notre football différente ou en obtenant un groupe fixe à 14 équipes en 2<sup>ème</sup> ligue régionale, je m'y emploierai !

**I comme informatique** – Un poste qui demande de plus en plus de professionnalisme afin que le déroulement du championnat tel qu'il est préparé par le système NIS de l'ASF donne entière satisfaction. Les calendriers, les heures de matches, la convocation automatique, les résultats enregistrés dès la fin des matches, l'amélioration de notre site Internet, autant de contraintes qui nous obligent à engager une 2<sup>ème</sup> secrétaire à plein temps, pour le bien de tous.

**M comme modalités** – Vous avez reçu dernièrement les modalités 2001-2002.

**P comme pluie** – Que d'eau ! que d'eau ! semble avoir été le leitmotiv de plusieurs présidents de commissions. Terrible printemps pour tous. J'aimerais tous vous remercier d'avoir joué le jeu (même si certains ont du jouer des semaines anglaises) et d'avoir permis que le championnat se déroule le plus sportivement possible.

**T comme tricherie** – Encore beaucoup trop d'enquêtes qui n'ont pas pu aboutir afin de prouver que certains joueurs jouaient sous faux nom alors qu'ils étaient probablement suspendus. La Commission disciplinaire continuera de traquer ceux qui bafouent l'équité de notre football vaudois. C'est à vous présidents de clubs que je m'adresse, je souhaiterais que vous vérifiez plutôt 2 fois qu'une que les demandes de qualification dans votre club respectent bien les clauses de transfert, 2 clubs en ont pati sans avoir rien fait de mal.

**S comme secrétariat** – Bienvenue à Caroline Jayet au sein de notre association. Elle s'occupera principalement du système NIS et du site Internet.

**S comme Sport-toto** – soutien financier indispensable de l'ACVF. Je ne peux que vous encourager à jouer chaque semaine à ce jeu propre au football.

Voilà en quelques flash ce que je tenais à vous dire et vous remercie de l'attention que vous m'avez portée.

J. Marcuard passe la parole à Pierre-André Martin qui nous rappelle le palmarès de la saison écoulée.

Coupe Vaudoise : FC ES Malley Lsne

Championnat :

Promotion en 2<sup>ème</sup> ligue interrégionale : FC Valmont

Promotion en 2<sup>ème</sup> ligue régionale : FC Prilly / FC Grandson

Champion de groupe 3<sup>ème</sup> ligue, non promu : FC Bursins / FC Poliez-Pittet / FC Yverne

Promotion en 3<sup>ème</sup> ligue : FC Baulmes II / Crans / St-Sulpice / Turc Lsne / Thierrens IB / Desportiva Avenches / CS Ollon. + 3 équipes classées 2<sup>ème</sup> = FC Etagnières/Jorat-Mezières/Veyron-Venoge IB

Promotion en 4<sup>ème</sup> ligue : FC UPM Cazard / Etoy / Bonvillars / Le Mont IIA / Combremont /Cité-Sp./ Echichens II + 7 équipes classées 2<sup>ème</sup> FC Puidoux-Chexbres II /Cugy II /Donneloye /Chav-Epenex II / Centro Galego Lsne /Cronay IA /Crans II

Champion vaudois 2000-2001

2<sup>ème</sup> ligue : FC Valmont

3<sup>ème</sup> ligue : FC Prilly-Sports

4<sup>ème</sup> ligue : FC Baulmes II

5<sup>ème</sup> ligue : FC UPM Cazard

./..

## **5. RAPPORT FINANCIER ET DES VERIFICATEURS DES COMPTES**

Tous les clubs ont reçu il y a quelques jours, avec le rapport de notre responsable des finances, M. Jean-Marc Vallélian, le bilan et le compte d'exploitation arrêtés au 30 juin 2001 ainsi que le budget pour la prochaine saison.

Mme Geneviève Carera (AS Haute-Broye) donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes pour la saison 2000-2001. Cette commission est formée des FC Jorat-Mézières/ AS Haute-broye/ Vignoble-Cully et Puidoux-Chexbres. Mme Carera relève la parfaite tenue des comptes et remercie les responsables.

L'assemblée accepte les comptes tels qu'ils sont présentés et donne décharge au Comité Central et aux vérificateurs.

**Point 6 a) Cotisations** / J. Marcuard précise que comme il en a parlé dans son rapport, nous avons introduit dans le budget 02-03 le poste « cotisations ». Chaque club a reçu la répartition par équipe. Les ressources de l'ACVF faisant partie des statuts de notre association (art. 25 a et b) celles-ci ne font pas partie d'un vote, les statuts ayant été adoptés en 1999.

### **b) Budget**

Le budget pour la saison 2001-2002, que les clubs ont reçu avec les comptes, est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

## **7. DISCUSSIONS ET DECISIONS SUR LES PROPOSITIONS DU COMITE CENTRAL DE L'ACVF ET DES CLUBS, AINSI QUE TOUTES LES QUESTIONS INTERESSANT LES CLUBS DES LIGUES INFERIEURES.**

**Proposition de UPM Cazard** concernant l'obligation de montrer une pièce d'identité d'un joueur n'ayant pas de passeport selon art. 45, pt 2 du RJ.

**Proposition de l'ACVF : nouveau règlement de la Commission de Recours** : Les clubs ont reçu en date du 20 juillet 2001 le nouveau Règlement de la Commission de Recours. Si vous avez des questions concernant ce règlement, Me Rossy est prêt à vous répondre. Pas de questions. Le présent règlement entre donc en vigueur dès ce jour pour les futures saisons. Merci aux auteurs de ce nouveau document.

■ **M. Ralph Zloczower**, nouveau président de l'ASF, nous apporte les salutations du Comité central. Il nous dit sa satisfaction de participer à nos débats

## **8. ELECTION DU PRESIDENT CENTRAL**

Pas d'élection cette année.

## **9. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE CENTRAL**

Pas d'élections cette année.

## **10. ELECTION DES DELEGUES A LA LIGUE AMATEUR ET A L'ASF**

Pas d'élections cette année.

## **11. ELECTION DU PRESIDENT ET DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE RECOURS**

Pas d'élections cette année.

## **12. NOMINATION DES CLUBS VERIFICATEURS DES COMPTES**

Les FC Vignoble-Cully et Puidoux-Chexbres(anciens) et comme le veut la coutume les FC Thierrens et CS Bretigny (nouveaux) sont proposés et acceptés à l'unanimité pour la saison 2001-2002.

## **13. DECISIONS SUR L'ORGANISATION DES MATCHES DE CHAMPIONNAT, DE COUPE VAUDOISE ET DE COUPE SUISSE.**

Au début de 2001, nous avons relancé les 10 clubs qui s'étaient déjà penchés en 1999 sur la nouvelle structure pyramidale de l'ACVF. Par ce même courrier, nous avons sollicité d'autres présidents à se joindre à ce groupe de travail. Résultat : un seul a répondu à notre appel, dommage ! Vous avez donc reçu le document de la Commission dirigée par Marcel Parietti. La 2<sup>ème</sup> ligue sera, je l'espère, composée de 14 équipes.

Pour la saison 2002-2003 : 3<sup>ème</sup> ligue (4 groupes de 14 éq.) 4<sup>ème</sup> ligue (6 groupes de 13 éq.)  
Le solde des équipes jouera en 5<sup>ème</sup> ligue. Cette solution toute vaudoise n'aura de trop grand répercussion sur les relégations en 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> ligue. Nous verrons avec les mêmes clubs, début 2002, s'il y a lieu de maintenir cette structure ou de continuer à diminuer le nombre d'équipes en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ligue. Le but étant de faire monter tout champion de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> directement sans finale, mais notre structure dépendra toujours du nombre de relégués de 2<sup>e</sup> ligue Inter et du nombre d'équipes de 2<sup>e</sup> ligue régionale.

Pierre-André Martin donne quelques informations concernant le championnat et la Coupe vaudoise. Cette dernière sera organisée par le FC ES Malley à fin juin 2002 pour les Actifs et Juniors A, B et C.

Les nouvelles modalités ont été distribuées à l'entrée de l'assemblée.

## **14. DESIGNATION DU LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLEE ORDINAIRE DES DELEGUES** (Rappel des futures assemblées)

Pour 2002, nous avons deux candidats : FC Valmont pour son 30<sup>ème</sup> anniversaire  
FC Bex pour son 100<sup>ème</sup> anniversaire

Un accord est intervenu entre les 2 présidents, le FC Valmont cédant sa place au centenaire du FC Bex. Merci pour le fair-play du FC Valmont. En contrepartie, l'ACVF leur accordera celle de 2004, année du Centenaire de l'association (date qui n'avait pas été attribuée). Le FC Bex, par son président, M. Ruggiero, confirme sa candidature pour l'assemblée de 2002.

■ **M. Jean-Michel Pellegrino**, président de la Société des Carabiniers Vaudois apporte le salut amical des « Six Grands ».

## **15. REMISE DES PRIX DE BONNE TENUE**

➤ **Actifs** :Voilà 3 ans que la maison Cornu SA de Champagne sponsorise le prix « fair-play » des Actifs, pour un montant de Fr. 20'000.-. Afin de rendre ces prix plus attractifs, M. Paul-André Cornu avait souhaité que l'on puisse redonner une chance aux équipes qui s'étaient mal conduites. C'est pourquoi, nous avons fait 3 classements, un pour le 1<sup>er</sup> tour, un pour le 2<sup>ème</sup> tour et un pour le classement final.

➤ **Juniors** : Georges Guinand, président de la Commission juniors rappelle le palmarès de la

saison écoulée. Les prix sont remis aux équipes méritantes.

■ **M. Bernard Carrel**, vice-président de la LA, nous apporte les salutations de la Ligue Amateur de l'ASF et nous dit sa satisfaction de participer à nos débats.

./..

## **16. HONNEURS**

- Marcel Vock, vice-président, remet les insignes de mérite ACVF aux membres ayant œuvré pendant plusieurs années, pour le bien de leur club et du football vaudois.
- Une channe et un fanion sont remis au FC Stade-Lsne-Ouchy à l'occasion de leur 100<sup>ème</sup> anniversaire.
- Un ballon est offert à M. Vanazzi pour l'équipe du Lausanne-Sports Féminine promue en 1<sup>ère</sup> ligue.

## **17. DIVERS**

Remerciements :

- au Lausanne-Sports qui, année après année, offre des billets pour un match de LN A à tous les clubs vaudois.
- au FC Yverdon-Sports pour tout ce qu'il apporte, spécialement dans le Nord vaudois ainsi que pour les billets offerts pour un match à Yverdon.
- au Sport-Toto pour son aide financière combien précieuse.
- à la maison Cornu SA à Champagne pour sa contribution financière aux clubs méritants  
« De Champagne fair-play ».

## **18. CONTRE-APPEL**

Pas effectué.

■ La parole est donnée à **M. Pierre Rochat**, Président du Grand Conseil qui nous dit sa satisfaction d'avoir participé à nos débats et souhaite bonne journée et bonne saison à tous. Un fanion lui est remis.

Pour terminer cette assemblée, M. Marcuard laisse la parole à M. Cuany , pour la partie récréative de cette journée. Il souhaite une bonne saison à tous.

La séance est levée à 12h10.

La secrétaire :  
Sylvia Huguenin-Tinelli